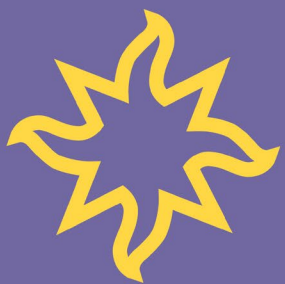


Ordre des
Urbanistes du
Québec





Ordre des
Urbanistes du
Québec

La Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire : un virage essentiel

Sylvain Gariépy
Président
Ordre des urbanistes du Québec

L'Ordre des urbanistes du Québec

Notre mandat

- Assurer la protection du public en encadrant les activités professionnelles des urbanistes
- Défendre l'intérêt public à travers la promotion d'un aménagement intégré et durable du territoire

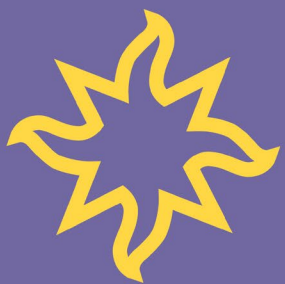
- Fondé en 1963
- Un des 46 ordres du système professionnel, régi par l'Office des professions du Québec
- Compte presque 1 700 urbanistes et urbanistes-stagiaires



Notre système d'aménagement du territoire a besoin d'un nouveau souffle

- Jadis à l'avant-garde, aujourd'hui il peine à répondre pleinement aux grands défis qui nous confrontent.
- Le gouvernement doit jouer un rôle de leader pour actualiser le cadre et fixer les priorités.
- La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) date de 1979
- Les principales orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) datent de 1995
- Absence de vision et de cohérence gouvernementale





Ordre des
Urbanistes du
Québec

**Urgence
climatique**

**Déclin de la
biodiversité**

**Perte des
terres
agricoles**

**Vitalité
rurale**

**Qualité des
milieux de
vie + accès
aux services**

**Étalement
urbain**

**Crise du
logement**

Un constat s'impose : il faut une politique nationale d'aménagement du territoire

- Pour doter le Québec d'une vision nationale cohérente
- Pour jeter les bases d'une réforme majeure de notre système d'aménagement



- Fondé en 2015
- Membres fondateurs : OUQ, OAQ, Vivre en Ville, UPA, groupes du milieu de l'environnement et du patrimoine
- Milite pour une politique nationale

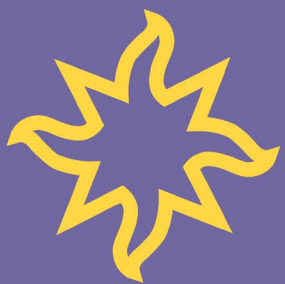
Conversation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire

- Initié par la ministre Andrée Laforest en janvier 2021
- Activités de réflexion et de consultation du printemps à l'automne 2021
- La publication de la **Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire** est attendue incessamment

Le MAMH a élaboré un diagnostic lucide. Parmi ses constats :

- Besoin d'un plus grand leadership gouvernemental
- Enjeux de cohérence de l'État
- Orientations qui ne tiennent pas compte des nouveaux enjeux
- Étalement urbain qui se poursuit malgré les outils en place
- Planification des espaces commerciaux et industriels qui parfois laisse à désirer





Ordre des
Urbanistes du
Québec

Sept propositions phares

Pour une politique exemplaire,
ambitieuse et à la hauteur des défis

1) Réformer le cadre légal pour donner un nouvel élan à l'aménagement

- Une réforme majeure de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme est nécessaire
- Donner des outils en conséquence (ex. expropriation)



2) Adopter des nouvelles règles communes à l'heure de l'urgence climatique

- Révision des orientations du gouvernement avec des critères publics
- La sobriété territoriale comme nouvelle logique
- Lutte à l'étalement urbain

Et pour les zones économiques...

- Rehausser les attentes de planification de la part des municipalités
- Arrimer les espaces économiques et les milieux de vie
- Prendre mieux en compte les enjeux de cohabitation
- Encourager l'adoption de pratiques innovantes, écologiques, de mobilité durable, etc.



3) Tracer la voie par l'exemplarité de l'État

- Cohérence des actions des ministères et des organismes de l'État
- Politique de localisation des équipements publics
- Analyse des impacts des projets gouvernementaux sur le territoire
- Investissement dans les transports collectifs plutôt que dans l'asphalte
- Création du poste d'aménagiste en chef



4) Rendre disponible les ressources nécessaires

- Ressources financières pour les municipalités
- Demande de l'Alliance ARIANE : Fonds en aménagement et en urbanisme durables
- Révision de la fiscalité municipale



5) Promouvoir l'excellence et l'innovation

- Observatoire en aménagement du territoire
 - Production de données sur le territoire et son évolution
 - Monitorage de la planification
- Développement et diffusion des nouvelles pratiques innovantes en lien avec les zones économiques



6) Renforcer la participation publique

- Créer des offices de consultation
 - Revaloriser le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
 - Créer des nouveaux espaces de dialogue au niveau national
- Des mesures qui contribueraient à l'acceptabilité sociale des projets industriels



7) Poser des gestes de réconciliation

- Reconnaissance de la présence millénaire des Premières nations
- Reconnaissance de la spécificité des Inuits et du territoire nordique
- Devoir de mémoire mais aussi d'écoute et d'inclusion : aller au-delà du symbolisme pour que les autochtones soient au cœur de **l'avenir** de leur territoire
- Jeter les bases d'une nouvelle ère de dialogue et de collaboration



Vers une nouvelle vision des zones économiques

- La politique nationale ne sera pas une panacée, mais elle devra contribuer à faire avancer une vision plus innovante des territoires d'activité économique
- Meilleure planification des espaces commerciaux et industriels par les municipalités
- Diffusion des nouvelles bonnes pratiques : mobilité durable, logistique du transport, économie circulaire, intégration des milieux naturels, etc.
- Arrimage amélioré des activités compatibles avec les milieux de vie, tout en éloignant les nuisances
- Aménagement en soutien à l'attractivité et au dynamisme des territoires
- Requalification et redéveloppement des zones industrielles désuètes



C'est le moment d'agir!

- Dépôt de la Politique nationale ce printemps
- Le milieu est mobilisé et les attentes sont élevées
- Une mise en œuvre conséquente
- L'urgence climatique exige un changement de paradigme

Une mise en œuvre à surveiller

- Modifications législatives
- Financement des mesures
- Nouveaux programmes à construire
- Nouvelles orientations et politiques à développer
- Changement de culture au gouvernement et dans les ministères



The background is a solid yellow color. On the right side, there are several thick, white, wavy lines that resemble stylized waves or a decorative pattern. These lines are layered and overlap, creating a sense of movement and depth. The lines are not perfectly straight, following a rhythmic, undulating path across the right half of the image.

Penser le territoire
Façonner l'avenir